LA FORMATION : un investissement d'avenir !

Avec le soutien financier de vivea Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

2ème semestre 2023

fdsea 81

JE ME PRÉPARE À UN CONTRÔLE PAC

Objectifs :
✔ Acquérir les notions principales de la conditionnalité des aides
✔ Être capable de préparer un contrôle sur son exploitation.

Contenu :

Matin
- Présentation des 3 domaines qui regroupent les règles à respecter et les pénalités associées : Environnement / Santé des végétaux/ Santé des animaux. Zoom sur les fiches conditionnalité et les points de vigilance ;
- Présentation des organismes de contrôle suivant le domaine de conditionnalité abordé ;
- Présentation du déroulement d'un contrôle : avant/pendant/après.

Après-midi
- Confrontation à des situations de contrôle : relever les points de non-respect /repérer les bonnes pratiques. Quelles préconisations pour réussir le contrôle ?
- Identification des points d'amélioration sur son exploitation à partir de cas concrets ;
- Synthèse des travaux.

Public visé : Les agriculteurs tarnais en productions végétales et animales (en fonction de la session).

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques, exercices et réflexions en groupes de travail, cas pratique.

Moyens d'évaluation : QCM en fin de module.

Formatrice : Justine LIQUIERE, animatrice FDSEA81, justine.liquiere@fdsea81.com ■

INFOS PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h00)

Dates et lieux :
› Mardi 14 novembre à VALENCE (productions animales)
› Jeudi 23 novembre à LAVAUR (productions végétales)

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

Tarif : Nous consulter. Prise en charge VIVEA (exploitants). Crédit d'impôt. Frais de repas à la charge du participant.

Inscription 1 semaine avant le début de la formation

Contact de l'organisme de formation :
Accueil de la FDSEA du Tarn au 05 63 48 83 60

BAUX RURAUX ET AUTRES CONTRATS : COMMENT FAIRE MON CHOIX ?

Objectifs :
✔ Locataires de terres : est-ce que je connais tous mes droits et devoirs ?
✔ Contrats dérogatoires : les différencier et connaître leur impact ?
✔ Connaître et anticiper la problématique de la mise à dispoisition du foncier
✔ De la convention isolée à la stratégie de bonne gestion et de transmission : il y a de nombreuses possibilités pour m'aider à faire les bons choix.

Contenu :

Matin
- Baux ruraux et statut du fermage : bail à ferme, baux à long terme, baux ruraux à clause environnementale...
- Calcul de la part d'impôt foncier : quelles sont les règles ?
- Contentieux des baux ruraux : quelques cas.

Après-midi
- Contrats dérogatoires : Prêt à usage, bail Safer, vente temporaire d'usufruit, contrats d'entreprise, conventions précaires, ...
- Foncier et contrôle des structures.

Public visé : Exploitants agricoles, locataires et propriétaires.

Méthodes pédagogiques : Diaporama. Travail à partir de cas soulevés par les stagiaires.

Moyens d'évaluation : QCM en fin de module.

Formatrice : Marie BUHL, juriste en droit rural et droit des sociétés FDSEA 81, marie.buhl@fdsea81.com. ■

INFOS PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h00)

Date et lieu :
› Mardi 21 novembre 2023 à PUYLAURENS

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

Tarif : Nous consulter. Prise en charge VIVEA (exploitants). Crédit d'impôt. Frais de repas à la charge du participant.

Inscription avant le mercredi 15 novembre

Contact de l'organisme de formation :
Christel LACOMBE
au 05 63 48 83 60

S'IMPLIQUER DANS LA GESTION DU FONCIER SUR SA COMMUNE

Objectif : Acquérir les moyens de mieux appréhender la problématique foncière sur sa commune.

Contenu :

Matin
- Présentation des différentes procédures : autorisation d'exploiter, préemption Safer, urbanisme.
- Apport de notion en urbanisme.
- Présentation des outils existants pour la prise et l'échange d'informations : Quels organismes engagés ? Et quels outils ? : notification SAFER, autorisation d'exploiter, urbanisme.

Après-midi
- Présentation du nouveau SDREA Occitanie. Mise en avant des nouveautés par comparaison avec le SDREA Midi-Pyrénées en vigueur jusqu'au 31/03/2021 ;
- Présentation du nouveau dossier d'autorisation d'exploiter avec la mise en avant des points de vigilance.

Public visé : Tous les agriculteurs du Tarn souhaitent devenir acteur dans la gestion du foncier sur leur commune.

Méthodes pédagogiques : Tour de table, apports théoriques, exemples concrets.

Moyens d'évaluation : QCM en fin de module.

Formatrice : Justine LIQUIERE, animatrice syndicale en charge du foncier, justine.liquiere@fdsea81.com

Intervenants :
- Nicolas POULHALEC, directeur SAFER (antenne Tarn)
- Marie BUHL, juriste en droit rural FDSEA 81 ■

INFOS PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h00)

Dates et lieux :
> Vendredi 17 novembre à ALBAN
› Lundi 27 novembre à LAUTREC
› Vendredi 1er décembre à RABASTENS

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

Tarif : Nous consulter. Prise en charge VIVEA (exploitants). Crédit d'impôt. Frais de repas à la charge du participant.

Inscription : 1 semaine avant le début de la formation

Contact de l'organisme de formation :
Christel LACOMBE
au 05 63 48 83 60

GESTION DE LA PRÉVENTION DES RISQUES SUR SON EXPLOITATION

Objectifs : Maîtriser la réglementation sur la prévention des risques : DUER et pénibilité, se former et être capable d'utiliser le progiciel SYSTERA de manière autonome, afin d'élaborer son DUER.

Contenu :

Matin
- Obligations de l'employeur quant à la prévention des risques
- Quelle méthode mettre en place pour évaluer les risques professionnels ?
- Découverte du progiciel d'aide à l'élaboration du DUER

Après-midi
- Se familiariser avec l'outil en ligne SYSTERA
- Comprendre comment il fonctionne par la manipulation

Public visé : Exploitants agricoles.

Méthodes pédagogiques : Diaporama, échanges + questions.

Moyens pédagogiques : Connexion à l'outil en ligne.

Formatrice : Léa MOULIN, juriste Emploi à la FDSEA du TARN

Intervenants :
- Thomas RECOULES, membre du service prévention des risques de la MSA MPN (présent une partie de la matinée) pour le 15 novembre ;
- Manon DUTTO, membre du service prévention des risques de la MSA MPN (présente une partie de la matinée) pour le 11 décembre. ■

INFOS PRATIQUES

Durée : 1 journée (7h00)

Dates et lieux :
› Mercredi 15 novembre à ALBI
› Lundi 11 décembre à ALBI

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

Tarifs : Nous consulter. Prise en charge VIVEA (exploitants). Crédit d'impôt. Frais de repas à la charge du participant.

Inscription : 1 semaine avant le début de la formation

Contact de l'organisme de formation : Christel LACOMBE
au 05 63 48 83 60

GNR – TAXATION (fonctionnement et remboursement TICPE)

Objectifs : Comprendre la taxation du GNR et être capable de bénéficier du remboursement TICPE.

Contenu :

Matin
- Présentation du principe de taxation du GNR : fonctionnement actuel et évolution à venir.
- Présentation du fonctionnement de l'achat groupé de carburant.
- Echanges sur les habitudes de consommation.

Après-midi
- Points de vigilance pour réduire sa consommation de carburant.
- Présentation de la plateforme Chorus Pro pour demander le remboursement de la TICPE.

Public visé : Exploitants agricoles.

Méthodes pédagogiques : Tour de table, apports théoriques, exemples concrets.

Moyen d'évaluations : QCM en fin de module.

Formatrice : Mariana ASMAR, animatrice syndicale FDSEA 81, mariana.asmar@fdsea81.com. ■

INFOS PRATIQUES

Durée : 1 journée (7h00)

Dates et lieux :
› Mercredi 22 novembre à ALBI
› Mercredi 13 décembre à ALBI

Horaires : 9h - 12h30 et 13h30-17h

Tarifs : Nous consulter. Prise en charge VIVEA (exploitants). Crédit d'impôt. Frais de repas à la charge du participant.

Inscription : 1 semaine avant le début de la formation

Contact de l'organisme de formation : Christel LACOMBE
au 05 63 48 83 60

À NOTER

Toutes les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de contacter Philippe BARDY au 05 63 48 83 60 philippe.bardy@fdsea81.com

Une attestation de formation vous sera délivrée pour valider votre participation aux formations.